

École élémentaire des Bruyères  
24 Boulevard de la Liberté  
94370 Sucy en Brie  
01 49 82 92 50  
[ce.0941273y@ac-creteil.fr](mailto:ce.0941273y@ac-creteil.fr)

### Compte rendu du Conseil d'École du vendredi 17 mars 2017

Président de séance : M. Grenut  
Secrétaire : M Mettas

Sont présents les représentants des parents d'élèves élus :  
Pour l'AIPEB : Mme Duhaut, Mme Caltot, Mme Marteyn, Mme Settbon, Mme Azegouar  
Pour la FCPE : Mme Mohtarif, M. Pauret

Représentant de la Mairie : Mme Westphal

Sont présents les enseignants de l'école élémentaire des Bruyères :  
Mme Thuriès, Mme Neves, M. Grenut, Mme Le Roux, M. Mettas, M. Foucault, Mme Hubert, Mme Labrousse, Mme Brisset. Mme Chambreuil est excusée.

Début de la séance : 18h30

#### Rentrée 2017 : Effectifs prévisionnels.

##### **Effectifs de rentrée / structure pédagogique**

**Total CP : 53 élèves**

**Total CE1 : 35 élèves**

**Total CE2 : 47 élèves**

**Total CM1 : 55 élèves**

**Total CM2 : 47 élèves**

**Total : 237 élèves**

M. Grenut indique qu'il s'agit d'une prévision optimiste et que pour le moment les données concernant les effectifs des futurs CP sont un peu floues compte tenu de la modification de la carte scolaire. Il n'y a cependant pas de fermeture prévue à la rentrée prochaine. L'incertitude sur les effets de la modification de la carte scolaire tient au fait que les familles habitant les rues réaffectées au secteur des Bruyères ont la possibilité si leurs aînés sont scolarisés à l'école du Plateau d'obtenir une dérogation. M. Grenut exprime sa crainte que les modifications de la carte scolaire ne suffisent pas à terme à inverser la nette tendance à la décreue observée à la maternelle des Bruyères. Il demande si suite aux projets de construction en centre ville il ne pourrait pas être procédé à un glissement vers l'ouest de la commune afin de rééquilibrer le secteur de l'école des Bruyères et celui de l'école du Plateau qui connaît une situation analogue à la notre. Mme Westphal répond que la mairie a ce souci

de rééquilibrage mais qu'il est trop tôt pour y procéder puisque les premières constructions de centre ville ne seront pas livrées avant 2022. Par ailleurs Mme Westphal pointe la difficulté de faire venir de jeunes couples dans un quartier de type pavillonnaire comme celui des Bruyères où la durée d'occupation des logements est longue et les prix élevés. Mme Mohtarif remarque à ce sujet que la fiscalité communale n'est pas incitative.

M. Grenut conclut ce chapitre des effectifs en indiquant qu'il aura plus de précisions au troisième conseil d'école.

Les rues qui ont été réaffectées au secteur de l'école des Bruyères sont les suivantes :

- des Bois,
- des Bruyères
- du Chapitre
- de la Forêt aux Moines
- du Progrès
- du Tilleul impairs à partie du 53 et pairs à partir du 58

La route de la Queue en Brie n° pairs

Les allées :

- des genêts
- du Parc

Et enfin l'avenue Notre Dame.

### **Livret Scolaire Unique (LSU)**

Depuis cette année, le livret de compétences a été remplacé par le livret scolaire unique complété du CP à la 3e. Les enseignants le remplissent sur une plateforme numérique.

L'évaluation ne se fait plus en termes de compétences mais en termes de domaines d'enseignements et positionnent les élèves en objectifs d'apprentissages non atteints, partiellement atteints, atteints ou dépassés.

Il y est noté également les parcours de l'élève et une appréciation générale.

Pour faciliter sa mise en place cette année, seuls deux livrets seront transmis aux familles. Nous sommes toujours en attente des codes permettant aux parents d'accéder directement à ces livrets. Ce retard nous a obligé à imprimer les premiers livrets ce qui a entraîné un dépassement de notre quota de photocopies. Nous espérons disposer des codes parentaux pour le deuxième semestre mais nous n'avons aucune certitude en la matière. Ce qui laisse augurer d'un éventuel recours à l'impression papier et donc d'un accroissement des besoins en photocopies. Mme Westphal prend acte de la situation.

La mise en place du LSU a été accompagné d'une rencontre parents/professeur aux mois de décembre et janvier. Les parents élus font état du caractère positif de cette rencontre. Les enseignants vont dans le même sens mais signalent le volume horaire important impliquée par la démarche et regrettent que tous les rendez-vous n'aient pas été honorés ou seulement après bien des difficultés. Dans le LSU, enseignants et parents pointent la limite de l'évaluation par domaine beaucoup moins précise que l'évaluation par compétences qui avait cours dans le livret bleu en usage ces dernières années. Les enseignants ont déjà fait état de ce fait à leur hiérarchie. M Grenut indique que le LSU est un outil appelé à évoluer.

L'année prochaine, nous devrions repartir sur une remise trimestrielle des livrets.

## **Nouveaux programmes**

Les nouveaux programmes sont mis en place depuis cette année. Les changements concernent tous les niveaux mais se révèlent substantiels du CE2 au CM2. Ils nous obligent à renouveler nos manuels scolaires, à nous équiper en informatique et à multiplier les photocopies.

Il semble que la Mairie n'est pas anticipé ces dépenses supplémentaires.

Compte-t-elle modifier le budget alloué aux écoles ?

Pour l'instant aucun budget supplémentaire n'est prévu ni voté.

Mme Westphal prend acte de la situation.

## **Plan Vigipirate Attentat renforcé**

Le Plan Vigipirate Attentat renforcé est maintenu jusqu'à nouvel ordre.

Celui induit entre autres :

- un accès très restreint à l'école,
- l'interdiction d'aller avec nos classes dans des lieux à haute fréquentation touristique,
- de demander l'autorisation à la DASEN pour valider nos lieux de sorties de fin d'année.

Cependant, nous avons l'autorisation de l'utilisation des transports en commun public pour un déplacement intra-ville.

## **Bilan du PPMS intrusion du 23 novembre**

A la demande des services académiques un troisième exercice a été réalisé le 23 novembre à 9h30.

Les élèves ont été confinés dans les classes sur une durée de 30 minutes.

Ils devaient être allongés au sol dans le silence absolu.

Les maîtresses avaient pour consigne de fermer leur classe, d'éteindre les lumières et de tirer les rideaux.

L'exercice s'est déroulé dans de très bonnes conditions. Toutes les classes se sont bien prêtées au jeu et les élèves ont été très impliqués.

Un travail préparatoire avait été effectué dans les classes en amont et M. Grenut était passé le jour précédent afin de présenter l'exercice à chaque classe.

M Grenut souligne l'importance de répéter ces exercices pour dédramatiser la chose.

M Grenut explique qu'en matière de sécurité le problème principal est la mise en place d'un système d'alerte centralisé. A défaut l'alerte se fait par SMS sur les téléphones mobiles des enseignants. C'est ce qui a été utilisé lors de l'exercice du 23 novembre. Toutes les parties s'accordent pour dénoncer le caractère inadapté de cette procédure.

M Grenut avait demandé lors du précédent conseil d'école un système d'interphonie. La mairie le refuse. Mme Westphal signale que l'Etat s'était engagé à apporter un soutien financier pour les dispositifs de sécurité mais qu'il n'a rien été accordé à la commune en la matière alors qu'elle avait chiffré ses besoins à hauteur de 500 000 €. La ville de Sucy a donc à faire face à l'urgence des équipements sécuritaires à budget constant ce qui veut dire que cela ne peut être fait qu'aux dépens d'autres travaux. La commune s'oriente vers une action de traçabilité sur les clés dans les écoles et sur la pose sur les vitres de certains établissements de films anti-effraction.

M Grenut réitère sa demande de barrière végétale le long de l'école ainsi que l'occultation des grillages côté petit parvis et portail de l'établissement.

## **Vie de l'école :**

M. Grenut tient à rappeler, à titre préventif, les règles élémentaires du bien vivre ensemble et de bon sens : les jeux de bagarre sont formellement interdits à l'école ainsi que toute violence verbale ou physique.

Il rappelle que le vivre ensemble s'apprend à l'école et que les difficultés rencontrées par un élève doivent être immédiatement relayées par l'enfant lui-même ou par le parent à l'enseignant concerné de manière à ce qu'un travail pédagogique soit mis en place.

En aucun cas, les parents n'ont à interpellé un enfant à l'intérieur ou à l'extérieur de l'école pour gérer d'éventuels conflits.

Dans le cas de problèmes récurrents, un travail plus approfondi avec l'ensemble de la classe sera mis en place.

## **Projets pédagogiques, sorties de fin d'année et actions prévues au cours de l'année.**

### Liaison Maternelle / Élémentaire :

-rencontres sportives (printemps)

-jeux collectifs (grandes sections et CP)

-courses aux chouchous (la première a eu lieu en Mars) (grandes sections et CP)

-rencontres autour de la lecture :

-jeu de l'oie des inférences (avril/mai)

-lectures offertes aux GS (juin) par des groupes de CP et les CE2 lisent des albums à des groupes de tous niveaux

-le prix des jeunes lecteurs des Bruyères (vote) a déjà eu lieu

-journée d'échange : début juillet

Une réunion d'accueil des parents des futurs CP sera organisée courant mai.

Les CE1 ont mené un cycle danse initié par l'USEP. Les maîtres et maîtresse ont bénéficié d'une formation aux danses traditionnelles l'automne dernier. Ensuite, le travail a été mené en salle de danse avec les classes et a abouti à la participation le 28 février au bal organisé par l'USEP au gymnase d'Amboile à Ormesson. Mme Thuriès engagée dans le projet regrette de n'avoir pu le poursuivre faute de lieu où répéter. En effet, le créneau de salle de danse qu'elle utilisait a été affecté sur cette période à un intervenant sportif de la commune au profit d'une classe de l'école du Plateau.

Projet artistique est en route pour les classes de CE2 il s'agit d'une grande fresque murale inspirée de l'art aborigène.

M. Grenut demande l'autorisation pour cette future œuvre soit accrochée sur le mur du fond du réfectoire.

Toutes les classes de cycle 3 (CE2A-CE2B- CM1A - CM1B- CM2 A -CM2B) + les CE1 ont déjà visionné deux films dans le cadre de leur projet Ecole et Cinéma. De plus les CP et les CE1 ont vu un film dans le cadre de l'opération ciné-junior qui est une autre opération de sensibilisation au cinéma. Enfin les classes de cycle 3 ont vu « Une vie de courgette » film programmé en sus des dispositifs existants grâce à l'action de Virginie Moulin.

Les CM2a ont travaillé sur un projet Restos du Cœur et ont mené à bien une collecte qui a été très fructueuse. Ils ont bénéficié d'une intervention d'un représentant de l'association. L'équipe locale des restos du Cœur nous a particulièrement remerciés pour notre action.

Les CM1 vont relancer l'action de récupération des outils d'écriture dans le cadre de notre projet développement durable commencée l'an dernier. Nous approchons doucement mais sûrement des premiers 20 kilogrammes...

M. Grenut signale que l'école a gagné le concours de récolte de bouchons à recycler.

Pas de conseil école/collège programmée pour l'instant, mais certainement d'ici la fin de l'année.

A notre grand regret un grand nombre de projets et actions USEP ont été annulés par interdiction préfectorale : l'endurance par groupe et l'endurance individuelle.

Nous attendons confirmation pour la cyclo-rando, pour le rallye cyclo

Les rencontres « Handicap sport » pour les CM auront lieu les 12 et 13 juin prochains.

Une journée défi rando nature pour les CM1, CM1/CM2 et CM2 B est prévue le mardi 23 mai toute la journée dans la forêt de Fontainebleau. M. Foucault quant à lui fera cette journée le mercredi 17 mai.

Les rencontres Scolarugby pour les Cm2a et b auront lieu entre les 7 et 9 mai.

La « Course aux chouchous » pour les CP et les CE1 est très incertaine.

Des rencontres « Jeux traditionnels » GS CP seront organisées les 2 et 17 mai prochains.

Les interventions de la ville se sont portées sur le tennis de table, le judo, le basketball.

M Grenut souligne que les déplacements à pied restent longs et chronophages.

Un cycle Rugby spécifique aux deux classes de CM2 aura lieu au troisième trimestre. Il sera encadré soit par des professeurs du Collège soit par des animateurs sportifs agréés de la ville. Il est précisé aux parents que la demande d'inscription à la section Rugby du collège du Parc peut être faite à la fin de l'année à l'issue de ce cycle.

Des journées « Prévention routière » organisées par la ville à destination des CM2 se dérouleront les 12 et 15 mai prochains.

Un partenariat est établi avec le Commissariat de Boissy Saint Léger pour le projet « Permis vélo » en CM2.

Pour le « Permis piéton » en CE2 une remise de prix sera organisée par l'intermédiaire de M. Pauret.

Quatre interventions EDF sur le thème « Branche toi sécurité » seront proposées aux classes de CE2, CM1 et CM2 les 16 et 19 mai

La liaison CM2/6<sup>ème</sup> : la journée des ambassadeurs a eu lieu le 6 mars. Une visite du collège est prévue au mois de mai. Cette année, il n'y a pas eu de rallye maths ni marathon orthographique au grand regret des enseignants de CM2.

La classe de CM1CM2 bénéficiera de l'action « Foot à l'école » organisée par l'USEP à partir du 20 avril. Six séances de balle au pied sont prévues dont trois avec un animateur de la FFF.

En partenariat avec l'USEP, le 24 mars dans le cadre de la journée contre le racisme, les classes de CM2 verront le film « La couleur de la victoire » et mèneront une réflexion sur le racisme.

Les CP ont participé pour la première fois et avec grand plaisir au festival du jeu organisé par la ludothèque.

Les CE1 et les Cm1 sont allés écouter des contes traditionnels à la ferme du Grand Val début décembre.

Les CE1 se sont inscrits pour aller écouter des contes bretons à ferme du Grand Val le 12 mai.

Les CP et Les CP/CE1 vont également écouter des contes traditionnels dans la semaine du 20 au 24 mars à la ferme du Grand Val.

L'évocation de toutes ces sorties effectuées par les classes relance la question du système des tickets de bus. Enseignants et parents d'élèves pointent le caractère inapproprié et très malcommode de ce procédé. Mme Westphal répond que les choses dépendent du STIF et qu'il semble qu'il n'y ait pas d'alternative possible. Les parents élus insistent pour essayer de faire bouger les choses.

### **mSorties de fin d'année.**

Elles sont sous réserve d'autorisation de la DASEN :

Les classes de CP et CP/CE1 se rendront à Vitry : visite de l'Explora Dôme à coupler avec une visite du Mac Val le 23 juin

La classe de CE1 fera des activités de découverte dans le parc du château de Courances. Le 23 mai.

Les classes de CE2 se rendront à Giverny le 2 juin

Les classes de CM1 et CM1/CM2 se rendront à Guédelon le 26 juin

La classe de CM2a organise un week-end à définir.

La classes de CM2a fera une visite du Musée de l'air et de l'Espace du Bourget.

Prenant en compte toutes les sorties du mois mai, Mme Le Roux réfléchit.

### **Organisation de la fête de fin d'année.**

En raison de Vigipirate la fête d'école est annulée mais pas entièrement. Une journée avec des stands de jeux (sportifs ou basés sur la réflexion) sera réalisée en interne Vendredi 30 juin.

Des équipes mixées et conduites par des CM2 auront à participer à des épreuves sportives ou de jeux. Le but étant de participer à un maximum des stands tout au long de la journée. Un goûter est aussi prévu.

### **Modalités d'accompagnement des élèves au centre de loisirs le mercredi :**

7 élèves, en moyenne, sont pris en charge par deux animateurs à 11h30 puis conduits au centre aéré où ils prennent leurs repas entre 12h30 et 13h30 car il y a deux services. Pour ce qui est des cartables les enseignants se sont adaptés. Les enfants laissant leur cartable à l'école, n'emportent qu'un petit sac avec les affaires nécessaires. L'équipe enseignante redemande toutefois qu'une réponse soit apportée par la Mairie et souhaite que cette situation demeure provisoire.

Mme Westphal répond que cette situation prendra fin à la rentrée prochaine quand les travaux effectués au centre de loisirs seront achevés, ce qui permettra l'affectation d'un local au stockage des cartables.

### **Bilan des NAP pour le premier trimestre.**

Pour améliorer l'information et le choix des activités par les enfants M Grenut suggère un système de flyers qui indiqueraient par quinzaine le programme des activités.

Mme Westphal liste les activités proposées sur la période allant de septembre au 10 mars : magie, lecture, sport/jeux collectifs, activités manuelles, atelier « Qui peut sauver la planète », expression corporelle, méditation, folioscope, initiation à l'héraldique.

Les enseignants font remarquer que certaines activités NAP telles que la danse se déroulant en intérieur dans la classe 3 se sont révélées très bruyantes gênant notamment les activités APC qu'ils mènent dans les classes voisines. Mme Westphal répond qu'il faut se concerter et se coordonner avec les animateurs. M Grenut dit que la meilleure solution serait d'accueillir les activités avec musique dans la salle de danse. La proposition en a été faite aux animateurs mais ils ne sont pas tous agréés pour prendre en charge un groupe d'élèves dans cette salle.

Par ailleurs, certaines activités extérieures musicales ne permettent pas un retour au calme aisé dans les classes...

Peut être faudrait-il envisager des activités plus calmes en deuxième partie de pause méridienne ce qui permettraient aux élèves de se recentrer avant leur retour en classe.

### **Bilan de la classe transplantée des CM2a**

Mme Le Roux évoque une semaine intense, riche en activités sportives, culturelles et patrimoniales malgré l'annulation de la dernière visite au musée de la Résistance pour raisons météorologiques. De l'avis général les enfants ont beaucoup apprécié ce séjour. Mme Le Roux et M. Foucault expriment leurs remerciements à la mairie et formulent le vœu de pouvoir renouveler l'expérience.

### **Organisation des classes de découverte pour l'année prochaine :**

Les séjours seront limités à une durée de 5 jours maximum (voyage compris) avec un plafond financier maximum par élève qui reste à définir.

Une commission statuera comme cette année sur la recevabilité des projets pour financer ou non les séjours.

M. Grenut évoque la question des doubles-niveaux et prend les devants pour mettre en garde contre l'injustice qui pourraient toucher certains élèves de CM2 de ces classes quand elles ne partent pas. Mme Westphal répond qu'il faudra être le plus raisonnable possible pour pouvoir satisfaire tous les projets.

### **Occupation de la salle miniclub**

Mme Westphal déclare ne pas avoir bien compris ce qui était à l'ordre du jour à ce sujet et ne pas bien connaître les dispositions concernant l'utilisation de cette salle mais qu'elle va faire le nécessaire pour s'informer exactement.

M. Grenut expose la situation qui est la suivante. L'école des Bruyères est éloignée de tous les gymnases de la ville et ne dispose donc que de la petite salle du mini club dite aussi « salle de danse ». Cela étant il fait remarquer que l'école ne dispose pas de tous les créneaux impartis sur le temps scolaire, que récemment sur décision du service des sports certains créneaux dont nous bénéficions ont été attribués à des intervenants de la ville au profit d'une autre école, qu'il arrive que certains de ces intervenants dépassent largement leur créneau aux dépens de la classe qui vient après.

M Grenut rappelle comme il a été précisé plus haut que Mme Thuriès a du mettre un terme au cycle danse qu'elle avait engagé et qui s'inscrivait dans un projet plus large, pour la raison que sa plage horaire a été réattribuée à une activité de l'école du Plateau.

Mme Le Roux et M. Foucault font part d'une situation du même type mais cette fois au gymnase du Fort où ils ont eu à régler un problème d'utilisation concomitante de la salle de tennis de table par un intervenant de la ville et le club de tennis de table.

M. Grenut demande donc une clarification dans la répartition des salles et quelles sont les priorités qui s'exercent en la matière.

Mme Westphal exprime ses regrets pour ces différents couacs et s'engage à voir l'ensemble des contraintes qui s'exercent sur l'organisation de l'attribution des salles. Elle rappelle que les priorités s'énoncent ainsi : le collège, les écoles, les associations en dernier lieu.

Mme Labrousse rappelle l'importance de la salle de danse pour les classes de cycle 2 de l'école des Bruyères qui ne bénéficient pas d'intervenants sportifs de la mairie et n'ont que ce lieu pour pratiquer l'éducation physique quand la météo ne permet pas l'utilisation de la cour.

### **Travaux et sécurité aux abords de l'école**

#### Agrandissement du préau en élémentaire :

La demande d'agrandissement du préau et l'agrandissement de la cour se voient opposer une réponse négative de la mairie.

#### Travaux de peinture :

L'aile est de l'école (classe 1 à 5) est terminée. Les travaux s'engagent sur l'aile ouest. L'équipe enseignante tient à remercier les peintres et les électriciens pour leur dévouement et la qualité de leur travail.

#### Rénovation des sols type « linoléum » :

Les Services avaient inscrit au catalogue travaux des écoles 2016 une enveloppe pour la réfection des dalles abimées dans toutes les écoles. Il s'agissait de travaux qui devaient être effectués en même temps sur l'ensemble des écoles, pendant les vacances scolaires, avec la pose d'une résine de couleur qui vient boucher et couvrir les espaces abîmés. Le sol du réfectoire a été entièrement rénové. Il reste les dalles abimées dans les couloirs. M Grenut insiste sur le caractère pressant de la situation. Mme Westphal répond que cela va se faire.

#### Éclairage du chemin menant des écoles à la salle de danse.

Les parents élus font remarquer que l'éclairage existant est très faible voire nul. Mme Westphal répond que ce n'est pas une priorité pour la mairie mais qu'elle va voir comment techniquement améliorer l'existant et si c'est possible.



**Coopérative scolaire.****Le solde au 4 novembre était de : 3804.51 euros**

| <b>Dépenses</b>                            | <b>Euros</b>   |
|--|----------------|
| Cars                                       | 31.00          |
| Interventions pour animations culturelles  | 236.00         |
| Entrées école et Cinéma                    | 1167.50        |
| Sono portable                              | 245.00         |
| Livres pour les BCD de classe + 1 CD audio | 334.76         |
| Matériel pour activités bricolage          | 699.36         |
| Abonnements                                | 140.50         |
| Goûters                                    | 95.79          |
| Matériel de sport                          | 648.77         |
| Une plastifieuse et un écran de projection | 433.90         |
| Acomptes pour les sorties de fin d'année   | 472.00         |
| Jeux de société                            | 149.25         |
| Achats des photos                          | 2851.95        |
| <b>TOTAL</b>                               | <b>7504.83</b> |

| <b>Recettes</b>                        | <b>Euros</b>   |
|--|----------------|
| Participation des familles aux sorties | 591.00         |
| 1 <sup>er</sup> appel de fonds         | 3571.50        |
| Vente des photos *                     | 4358.50        |
| <b>TOTAL</b>                           | <b>8521.00</b> |

*\* Le bénéfice des photos est de 1506.55 euros*

**Ce qui fait un solde à ce jour de : 4 820.68 euros**M.Grenut :M Mettas :

Fin du conseil d'école à 20h50

Prochain conseil d'école le vendredi 23 juin à 18h30